

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANTIBES - 0601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/07/2025 - B2025/004191 - 2020 B 00485 - 882 874 613 - ASTERION

ASTERION

**Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Les Mas de Saint Paul,
1460 Chemin des Espinets
06570 ST PAUL DE VENCE**

882 874 613 RCS ANTIBES

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 MARS 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 242 185,18 euros de la manière suivante :

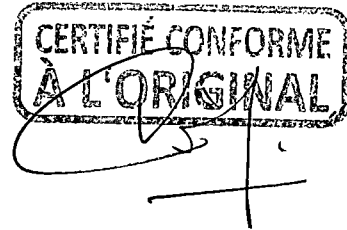
En totalité au compte « autres réserves »
qui s'élève ainsi à 373 417,47 euros.

242 185,18 euros

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président





SASU ASTERION

1460 CHEMIN DES ESPINETS
LE MAS DE ST PAUL
06570 SAINT PAUL DE VENCE

Bilan au 30/09/2024



Bureau Principal
1, Avenue Guillabert
06600 ANTIBES

Tél: 04 92 91 43 43

mdex@michel-dau.fr

Bureau Secondaire
13, Rue d'Antibes
06400 CANNES

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 500 013.38 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 87 750.00 Euros et dégageant un bénéfice de 242 185.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 040 191		
Prêts, autres immobilisations financières	15 800		
TOTAL	1 055 991		
TOTAL GENERAL	1 055 991		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 040 191	1 040 191
Prêts, autres immobilisations financières			15 800	15 800
TOTAL			1 055 991	1 055 991
TOTAL GENERAL			1 055 991	1 055 991

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 800	15 800	
Autres créances clients	194 400	194 400	
Impôts sur les bénéfices	173	173	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 116	5 116	
Groupe et associés	168 202	168 202	
TOTAL	383 691	383 691	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 523	6 523		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	774 894	161 909	612 984	
Fournisseurs et comptes rattachés	13 489	13 489		
Taxe sur la valeur ajoutée	36 000	36 000		
Groupe et associés	280 614	280 614		
Autres dettes	575	575		
Produits constatés d'avance	9 000	9 000		
TOTAL	1 121 096	508 112	612 984	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	144 867			

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 523
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89
Autres dettes	575
Total	7 188

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	9 000
Total	9 000

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	1 040 191		
Créances clients et comptes rattachés	194 400		
Autres créances	168 201		
Emprunts et dettes financières diverses	164 214		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	9 702	205 605
Dont entreprises liées	9 702	205 605

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 016 000
sur financement achat actions Truche Location		
Nantissement des 400 actions	1 016 000	
Total (1)		1 016 000

Engagements reçus

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2024 Page 19

Désignation de l'entreprise SASU ASTERION		Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise 1460 CHEMIN DES ESPINETES		06570 SAINT PAUL DE VENCE				
Numéro SIRET * 8 8 2 8 7 4 6 1 3 0 0 0 1 2		Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2				
		Exercice N clos le [3 0 0 9 2 0 2 4]				
		Exercice N-1 clos le [3 0 0 9 2 0 2 3]				
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2			
		Net 3	Net 4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	012			
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030			
	Immobilisations financières * (1)	040	042			
	1 055 991		1 055 991	1 055 991		
Total I (5)		044	048			
	1 055 991		1 055 991	1 055 991		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)					
	Clients et comptes rattachés*	068	070			
	194 400		194 400	135 900		
	Autres * (3)	072	074			
	173 491		173 491	100 046		
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086			
	76 132		76 132	63 276		
Charges constatées d'avance *	092	094				
Total II		096	098			
	444 023		444 023	299 222		
Total général (I+II)		110	112			
	1 500 013		1 500 013	1 355 212		
PASSIF						
		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2			
Capital social ou individuel *		120	5 000	5 000		
Ecart de réévaluation		124				
Réserve légale		126	500	500		
Réserves réglementées*		130				
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131				
		132	131 232	78 531		
Report à nouveau		134				
Résultat de l'exercice		136	242 185	52 701		
Subventions d'investissement		137				
Provisions réglementées		140				
Total I		142	378 917	136 732		
Provisions pour risques et charges		154				
Total II		156	781 417	927 516		
Emprunts et dettes assimilées		164				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		166	13 489	36 279		
Fournisseurs et comptes rattachés		172	36 000	30 000		
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169	36 000			
Comptes courants d'associés		173	116 400	89 827		
Autres dettes		175	164 789	134 858		
Produits constatés d'avance		174	9 000			
Total III		176	1 121 096	1 218 480		
Total général (I + II + III)		180	1 500 013	1 355 212		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	612 984
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SASU ASTERTON

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le [3 0 0 9 2 0 2 4] Néant *
Exercice N-1 clos le [3 0 0 9 2 0 2 3]

PRODUITS D'EXPLOITATION	209		210	87 750		100 050	
	Ventes de marchandises *						
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215				
		services *	217				
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222				
Production immobilisée *			224				
Subventions d'exploitation reçues			226				
Autres produits			230				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	87 750		100 050	
CHARGES D'EXPLOITATION							
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
Variation de stock (marchandises) *			236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240				
Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier		242	37 194		22 185	
Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *)		243	575			
Rémunérations du personnel *			250				
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252				
Dotations aux amortissements *	dont amortissement du fonds de commerce		255				
Dotations aux provisions			256				
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		1		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)			264	37 771		22 185	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	49 979		77 865	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS							
Produits financiers			(III) 280	205 608		4 555	
Produits exceptionnels			(IV) 290	20 000			
Charges financières			(V) 294	21 674		17 818	
Charges exceptionnelles		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347				
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348				
Impôts sur les bénéfices *			(VII) 306	11 728		11 900	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	242 185		52 701	
B - RÉSULTAT FISCAL			312	242 185	314		
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							
Réintégrations							
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							
Provisions non déductibles *							
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)							
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247						
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option							
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (Part de loyers dispensés de réintégration)							
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
997							
Déductions							
Entreprise nouvelle (44. sexties)	986						
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981						
Divers (44. quaterdecies)	ZFANG	345					
Zone franche urbaine (44. octies A)							
Jeune entreprise innovante (44. sexties A)							
Investissements et souscriptions outre-mer							
Zones de développement prioritaire (44. septies)							
Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)							
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 duodecies)							
Créance due au report en arrière du déficit							
Zone de développement prioritaire (44. septies)							
Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)							
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexties)							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1	63 913	Déficit col. 2	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)							
356							
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							
360							
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1	63 913	Déficit col. 2	372	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT